

PARIS (Ile-de-France) DESTINATION PARIS

12-16 ANS

Ref. 101 131 002

LA REGION

ADRESSE DU CENTRE

Centre d'hébergement MAURICE RAVEL

12, avenue Maurice Ravel

75012 Paris

☎ : 01 44 75 60 04

VOYAGE

➤ **Départ pour venir en train :**

* jusqu'à Paris : Lille, Lyon, Marseille, Nantes, Nancy et Rennes .

➤ **Pour venir par la route :**

De Lyon :

-Par la route : Autoroute A6 puis A6b

-Par le train : Gare de Lyon.

De Marseille :

-Par la route : Autoroute A7 puis A6 et A6b

-Par le train : Gare de Lyon.

De Nantes :

-Par la route : Autoroute A11 puis A10 direction Paris

-Par le train : Gare Montparnasse. (3635).

De Toulouse :

-Par la route : Autoroute A20 puis A10 direction Paris

-Par le train : Gare d'Austerlitz.

De Bordeaux :

-Par la route : Autoroute A630 puis A10 direction Paris.

-Par le train : Gare de Montparnasse.

De Poitiers :

-Par la route : Autoroute A10 direction Paris

-Par le train : Gare Montparnasse.

De Lille :

-Par la route : Autoroute A1 direction Paris

-Par le train : Gare du Nord.

➤ **Arrivées en métro :**

Centre d'hébergement Maurice RAVEL : métro « Porte de Vincennes » et/ou « Bel Air »

Rendez-vous sur place : ce document tient lieu de convocation, et cela signifie que vous choisissez de vous rendre par vos propres moyens jusqu'au centre.

Accueil des enfants à partir de 18h le 1er jour. Récupération des jeunes à 10h le dernier jour.

SITE

Bienvenue à Paris, l'une des capitales les plus renommées au monde.

Vous découvrirez ses musées et monuments emblématiques, ainsi que le charme de ses nombreux quartiers qui font d'elle une ville riche, originale et idéale pour la découverte et les loisirs.

CADRE DE VIE

Accueil dans une de nos résidences implantées dans Paris intra-muros, spécialisées dans l'accueil personnalisé de groupes de jeunes.

- Chambre de 2 à 5 lits.
- Les repas sont pris au self service de la résidence ou en fast-food.

Effectif du groupe : 20 enfants.

REPAS

Le premier repas servi est le **dîner**.

Le dernier repas servi est le **déjeuner**.

ACTIVITES



✓ Découverte des monuments et sites les plus impressionnants de Paris :
La **Tour Eiffel**, le **Sacré Cœur**...

- ✓ Un tour historique sur la Seine en **bateau mouche**... Sans oublier une balade sur les **Champs Elysées** « La plus belle avenue du Monde » et le plus célèbre musée de France « **Le Louvre** ».
- ✓ Pour se dépayser en ville, rencontre inattendue avec Adeline la girafe au **Zoo de Vincennes** !
- ✓ **Visite du Louvre**, l'un des plus beaux musées du monde.
- ✓ Une après-midi inoubliable pour voir Brad PITT, Tony PARKER, Omar SY au **musée Grévin**.
- ✓ Pour apprendre tout en s'amusant : Une visite de la **Cité des Sciences et de l'Industrie** avec une projection hémisphérique de film à la grande Géode !
- ✓ Une journée magique au **Parc Disneyland** rendra ce séjour d'autant plus mémorable.

Le soir, promenades pour découvrir Paris « by night », ville illuminée.

L'EQUIPE D'ENCADREMENT ET SON PROJET PEDAGOGIQUE

Le centre de vacances est un établissement permanent ouvert toute l'année, accueillant des séjours de vacances mais aussi des classes de découverte de l'Education Nationale.

Les jeunes sont ainsi accueillis par une équipe de professionnels, complétée par des animateurs diplômés BAFA sous la direction d'un directeur BAFD.

L'ensemble de l'équipe construit le projet pédagogique dans le but de faire passer les meilleures vacances à tous les participants, en répondant aux attentes individuelles et collectives, tout en favorisant l'autonomie de chacun. Notre projet vise à ce que le jeune reste l'acteur principal de son séjour dans le respect des règles de vie pré établies.

Notre séjour est agréé par le *Ministère de la Jeunesse et des Sports*.

LES RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Fiche sanitaire et dossier médical :

La fiche sanitaire dûment remplie et signée (reporter avec soin les dates des vaccins et recommandations particulières) sera remise en main propre au responsable du convoi au départ ou, en cas de rendez vous sur place, au responsable d'accueil.

En cas de traitement médical en cours, joindre la copie de l'ordonnance et les médicaments en quantité suffisante. C'est l'assistante sanitaire du centre de vacances qui assure la délivrance des médicaments auprès des jeunes, dans le respect de la réglementation en vigueur, à savoir:

Attention, les médicaments doivent impérativement être accompagnés d'une copie de l'ordonnance à jour.

A défaut de la copie de l'ordonnance, nous ne pourrions administrer aucun médicament.

Les contacts sur place :

Téléphone et serveur vocal

Nous vous demandons de téléphoner uniquement en cas d'urgence ou de cause grave et réelle. En effet, nous ne pourrions en aucun cas vous mettre en communication avec votre enfant, en raison des activités et de l'étendue du centre.

Dans le respect de la vie collective et du rythme de l'enfant, les téléphones portables sont hautement déconseillés : l'expérience des années écoulées nous a conduits à constater qu'ils avaient un effet nuisible sur la bonne intégration des enfants au sein du groupe, mais également dans la dynamique de la vie collective. C'est pour palier à ces constats que l'équipe pédagogique définira des règles d'utilisation.

Pour vous permettre de suivre pas à pas les vacances de votre enfant, un **serveur vocal** est mis en place où sont enregistrées régulièrement les nouvelles du séjour.

Nous vous communiquerons le code d'accès au séjour de votre enfant lors de l'envoi de la convocation de départ du séjour.

L'argent de poche :

L'argent de poche devra être remis au responsable du convoyage avec la fiche sanitaire, dans une enveloppe au nom de l'enfant, sur laquelle sera portée la somme.

Nous vous conseillons de ne pas confier à vos enfants une somme trop importante dont ils ne sauraient avoir l'utilisation.

Nous ne pourrions être responsables que des sommes d'argent qui nous auront été confiés. Cet argent restant à tout moment à la disposition de vos enfants (tous les objets doivent figurer obligatoirement sur l'inventaire).

Les objets de valeur :

La nature du séjour nous conduit à déconseiller la présence de tout objet de valeur (bijoux, téléphone mobile, CD, appareil photo, etc.) : l'équipe d'animation se charge de remplacer avantageusement tous ces objets « modernes ».

Nous ne pourrions être tenus responsables en cas de perte ou de vol.

Les cigarettes :

Il est **strictement interdit de fumer**.

L'alimentation

Dans tous nos séjours, nous tâchons de mettre en place une alimentation de qualité, équilibrée et variée, en quantité suffisante. Une attention toute particulière est portée à l'hygiène alimentaire et à la diététique.

Respect des coutumes alimentaires : Notre projet éducatif repose sur le principe de la laïcité et se fonde sur le respect de toutes les croyances ou non-croyances, sans aucune discrimination d'ordre social, culturel, culturel, sexiste...

Cependant l'organisation des séjours et les différents projets présentent des spécificités qui peuvent interférer avec le respect absolu de certaines convictions ou croyances.

Le refus de consommer certains aliments, comme le porc, n'a que peu d'incidences. Dans la plupart des cas nous opterons pour le remplacement de ces aliments par d'autres, ou par la compensation par les autres aliments servis au cours du repas. Les parents ou responsables légaux de l'enfant sont invités à nous en informer au moment de l'inscription.

Le respect d'autres demandes ou exigences alimentaires est impossible à observer, pour des raisons d'approvisionnement et/ou pour des raisons techniques de fabrication, comme cela peut être le cas pour des aliments ou préparations de type halal ou casher.

Nous sommes également dans l'impossibilité de respecter d'autres demandes ou exigences alimentaires qui peuvent entraîner une perturbation de l'organisation des activités pour l'ensemble du groupe et avoir des répercussions importantes sur le processus biologique de l'enfant. C'est le cas du strict respect du jeûne, dans le cadre du Ramadan (ni aliments, ni boissons) entre le lever et le coucher du soleil.

Allergies alimentaires : Il est indispensable de nous transmettre, dès l'inscription, tous les documents médicaux afin que nous puissions évaluer notre capacité à respecter les interdictions alimentaires liées à des risques allergiques. Si l'interdiction pour raisons médicales était impossible à mettre en œuvre, nous vous le ferions savoir et nous serions contraints de ne pas accepter l'inscription de l'enfant.

PREPARER VOTRE SEJOUR

Le trousseau :

La valise doit impérativement être étiquetée au nom de l'enfant et à son adresse, avec la précision du lieu de séjour.

Les enfants vont vivre une vie « intense » en plein air, aussi, nous vous demandons de prévoir des vêtements solides, pratiques, peu salissants, qui peuvent résister sans trop de problèmes aux durs traitements qui leur seront peut-être parfois infligés...

Et si par hasard, un de ceux-ci rentrait en piteux état, qu'il ne vous laisse pas trop de regrets.

Une fiche de trousseau indicative sous forme d'inventaire vous a été transmise avec le carnet de voyage.

Nous vous rappelons que **l'inventaire de toutes les affaires de vos enfants est la seule pièce qui puisse permettre de contrôler efficacement le contenu de la valise** et l'état des affaires.

Aussi doit-il être le plus précis possible sans oublier les objets de type : appareil photo, baladeur, montre ...

L'inventaire doit être fixé dans le couvercle de la valise et nous vous conseillons d'associer votre enfant à son élaboration.

Pour les moins de 12ans, le trousseau doit être marqué au nom de l'enfant au moyen de bandes tissées. A l'arrivée et au départ, les animateurs vérifieront les inventaires.

Au-delà de 12 ans le jeune sera autonome sur son inventaire mais il reste conseillé de marquer les vêtements.

Le lavage du « petit » linge (sous vêtements, T-shirts, pantalons) est prévu une fois par semaine pour les séjours de plus de 7 jours. Le marquage est donc essentiel pour n'égarer aucun vêtement.

DOCUMENTS A FOURNIR

A envoyer OBLIGATOIREMENT « 15 jours avant le jour du départ sur le centre de vacances »

Toutes les informations qui seraient importantes de nous faire connaître (ex : régime alimentaire spécial, allergies...)

Attention, en l'absence de la réception de ces documents le centre ne pourra pas accueillir votre jeune.

Documents à remettre le jour du départ

Fiche sanitaire complétée et signée (avec numéros de portable pour contact en cas de besoin)

Imprimé droit à l'image complété et signé

Argent de poche dans une enveloppe au nom de l'enfant

Copie ordonnance et médicament si traitement.

ASSURANCE

Toute disparition ou détérioration d'objets devra impérativement être signalée au Directeur dès que vous vous en apercevrez et, en tout état de cause, avant la fin du séjour.

Nous vous rappelons que les pertes d'objets, les vols dans les véhicules, les bijoux, les espèces ne sont pas garantis par l'assurance.

En cas d'accident corporel, l'assurance intervient en complément des remboursements de la Sécurité Sociale et de la Mutuelle.

Un guide pratique vous a été remis au moment de votre inscription. Nous vous invitons à vous y reporter pour prendre connaissance des rubriques ne pouvant figurer sur cette fiche.

Si malgré toutes ces informations, vous avez des questions particulières, n'hésitez pas à contacter votre conseiller vacances ou le centre de vacances durant le séjour.

Tout a été mis en œuvre pour que votre enfant passe des vacances inoubliables et riches de découvertes. **Cependant, si son comportement était de nature à nuire à sa sécurité ou à celle de ses camarades, ou encore à compromettre la qualité des vacances que nous nous efforçons de proposer à chacun, une décision de renvoi pourrait être prise à son encontre, frais de retour à votre charge.**

**TOUTE L'ÉQUIPE DE VACANCES POUR TOUS SE MOBILISE
POUR QUE VOUS PASSIEZ UN TRÈS AGREABLE SEJOUR !**

Vacances Pour Tous – 21 rue Saint Fargeau – CS 72021 - 75989 PARIS CEDEX 20
Inscrit au Registre des Opérateurs de Voyages et Séjours Certification d'Immatriculation : IM 075 100 379

Agrément national d'organisme de tourisme social et familial n°06.07.04

www.vacances-pour-tous.org